Direction Générale
des Services

Pôle Aménagement
et Développement
des Territoires

Direction
Agriculture, Environnement,
Partenariat local

Côte d'Or
LE DÉPARTEMENT

Dijon, le 11 septembre 2020

Service Environnement et Milieu naturel
Réf. : **KCH D20004228 KLK**
Dossier suivi par Mme Marion CHAMPY
Tél. : 03.80.63.32.67
courriel : dgsd.padt.daepl.semn@cotedor.fr

Le Président du Conseil Départemental
de la Côte-d'Or

à

Mesdames et Messieurs les Directeurs
des Ecoles Elémentaires de Côte-d'Or

Objet : Projets pédagogiques de sensibilisation au patrimoine naturel

Par le vote de son Schéma Départemental des Espaces Naturels Sensibles et de la Biodiversité, le Conseil Départemental de la Côte-d'Or a engagé, depuis plusieurs années, une politique de préservation du patrimoine naturel du département. Il s'est notamment fixé pour objectif de construire un programme d'éducation à l'environnement à destination des scolaires, pour leur permettre de mieux connaître les richesses et les enjeux liés au patrimoine naturel de la Côte-d'Or.

Dans cet objectif, j'ai souhaité renouveler le catalogue de projets éducatifs, ancrés dans le territoire et adaptés au fonctionnement et aux programmes des cycles 2, 3 et 4.

Je précise que ces projets sont entièrement financés par le Conseil Départemental et ne requièrent pas, en conséquence, de participation financière des établissements, à l'exception des frais de transport des élèves.

Je vous invite à prendre connaissance du nouveau catalogue ainsi que des modalités de participation, disponible sur notre site internet à l'adresse suivante :

https://www.cotedor.fr/votre-service/environnement/preservation-de-la-biodiversite/les-espaces-naturels-sensibles-ens-en

J'attire votre attention sur la date limite de réponse qui a été fixée au **30 octobre 2020**.

Je vous remercie par avance de l'accueil que vous voudrez bien réserver à cette démarche, et espère pouvoir compter sur votre participation pour contribuer à la réussite de ce projet.

Bien cordialement,

Le Président

Pour le Président et par délégation
Le Directeur Général des Services Départementaux

Xavier BARROIS